



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE



**Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles :
La concertation se poursuit au niveau national comme en régions**

Paris, le 19 janvier 2023

Lancée le 7 décembre par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en présence des acteurs du monde agricole, la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles a pour objectif de partager les enjeux pour l'agriculture de demain et de coconstruire les outils pour relever le défi du renouvellement des générations et des transitions en agriculture.

Le ministre a réuni ce mercredi matin en visioconférence les 9 co-présidents des trois groupes de travail nationaux en présence des partenaires de Chambre d'agriculture France et de Régions de France. A cette occasion les feuilles de route de chaque groupe, ont été présentées et validées. Le ministre a également rappeler les objectifs, les attendus et le calendrier de la concertation. Les réunions de chaque groupe de travail (Orientation et formation / Installation et transmission / Adaptation et transition face au changement climatique) débiteront à partir de ce vendredi 20 janvier.

En parallèle, la co-présidence sous l'impulsion des préfets et présidents de régions, et par l'animation des chambres d'agriculture, la concertation régionale s'est engagée dans les territoires. Enfin, le ministre a lancé le 9 janvier dernier à l'AgroCampus de Tours Fondettes la concertation dans les établissements d'enseignement agricoles.

Afin d'accompagner les échanges locaux, trois guides de concertation ont été élaborés (Hexagone et corse, Outre-mer, établissements d'enseignement agricoles). Ils sont consultables à cette adresse <https://agriculture.gouv.fr/pacte-et-loi-dorientation-et-davenir-agricoles-le-kit-de-concertation> .

Ces travaux se poursuivront jusqu'en avril pour la concertation régionale et dans les établissements d'enseignement agricole et jusqu'en mai pour la concertation nationale. Afin que les contributions locales et régionales soient ainsi prises en compte par les groupes nationaux. Le processus aboutira comme annoncé en juin à l'élaboration du pacte et d'un projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles.

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv